

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 novembre 2020

Aide-soignante béninoise menacée d'expulsion, Olivier Véran et Marlène Schiappa lui proposent un titre de séjour lui permettant de rester en France

Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, et Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, se sont saisis de la situation de Mme Guinnou veuve Veyrat, aide-soignante exerçant en France, de nationalité béninoise et veuve d'un Français décédé.

Soucieux de reconnaître l'engagement de celles et ceux qui participent au combat contre le covid, et compte tenu du travail assuré par Mme Guinnou dans un EHPAD, les ministres ont tenu à étudier ensemble son dossier hier. Ils ont décidé après examen approfondi et en relation avec le préfet de Savoie de proposer à Mme Guinnou un titre de séjour afin de lui permettre de rester en France et d'exercer son métier d'aide-soignante au sein de cet EHPAD.

Les services de la préfecture de Savoie prendront l'attache de Mme Guinnou aujourd'hui pour formaliser cette décision.

Contacts presse :

Service presse d'Olivier Véran :

Mél : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Service presse de Marlène Schiappa :

Mél : sec.pressecabmindel@interieur.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)